

République Française

Département de la Meuse

DELIBERATION
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Centre Intercommunal d'Action Sociale

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2025

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
21	13	13 + 1 pouvoir

Date de convocation 16 septembre 2025
--

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois septembre à vingt heures, le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil d'Administration, qui a eu lieu au sein du C.I.A.S (27 rue du Mont à Villotte-sur-Aire), sous la présidence de **Martine AUBRY**, Présidente.

Présents : **AUBRY Martine, BERTHAUX Evelyne, BIGUINET Josiane, BRISSE Philippe, COLLIGNON Céline, DECHEPPE Mathilde, JACQUEMET Noëlle, KLEIN Dania, KLEIN Marie-Françoise, RAMAND Anne, RAMAND Thierry, RENAUDIN Bernard, ZEHR Pascale.**

Absents : **CHARRIOT Sophie, JEANNESSON Dominique, MARECHAL Dominique, PALIN Guillaume, PHILIPPOT Nathalie, MEUNIER Nathalie, THOMAS Claude.**

Représentés : **PARISSE Pierre pouvoir donné à KLEIN Dania.**

Madame LOMBARD Noémie a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Annule et remplace DCA_2025_11_1 - Décision modificative n°2 - budget 2025
N° de délibération : DCA_2025_11_2

Vu le CGCT,

Vu l'approbation du budget primitif du budget du CIAS par délibération DCA_2025_03 du 03/04/2025 ;

Vu l'approbation de la décision modificative n°1 du budget du CIAS par délibération DCA_2025_10 du 23 septembre 2025,

La Présidente expose au Conseil d'Administration que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget du CIAS de l'exercice 2025, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires suivants :

Objets : Régularisation amort des subventions versées

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
13918 (040) - 01 : Autres	2 400,00		
21848 (21) - 020 : Autres matériels de bure	-2 400,00		
	0,00		

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
		777 (042) - 01 : Quote-part des subv.d'inv.t	2 400,00
			2 400,00
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	2 400,00

En effet, lors de la préparation du BP 2025, les crédits ouverts à l'article 13918 – Amortissement des subventions autres versées ont été repris par rapport au montant de ceux comptabilisés en 2024. Toutefois, le CIAS a reçu plusieurs subventions d'investissement en 2024 venus financer plusieurs bien acquis en 2024. Ces biens acquis en 2024 sont amortis à partir de 2025, et donc les subventions y afférent doivent être elles aussi amorties à partir de 2025. Il convient donc d'augmenter les crédits au 13918 permettant de comptabiliser les amortissements des subventions versées.


Afin de garantir l'équilibre de la section d'investissement, il convient de diminuer une dépense d'investissement pour le même montant soit 2 400€ inscrite initialement en cas d'investissement imprévu.

Afin de permettre l'équilibre entre écritures d'ordre 040-042, il convient de prévoir des crédits en recettes de fonctionnement au compte 777 (042) pour la même somme qu'en dépense d'investissement au compte 13918 (040) soit 2 400€.

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver la décision modificative n°2 proposée du budget du CIAS de l'exercice 2025.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Martine AUBRY,
Présidente



Martine AUBRY

Martine AUBRY
2025.10.09 09:24:49 +0200
Ref:9617704-14482153-1-D
Signature numérique
La Présidente